



Paris, le 4 juillet 2023

Monsieur le Garde des Sceaux,

Objet : Préavis de grève pour la période du 4 au 20 juillet 2023 .

Monsieur le Garde des Sceaux,

L'UNSa SJ vous informe qu'elle dépose un préavis de grève pour la période du 10 au 20 juillet 2023 (pour respecter les textes). Entre le 4 et le 10, vous êtes couverts par celui d'une autre organisation déposé au niveau de la Fonction Publique.

L'UNSa SJ demande une entrée en négociation sur le passage en catégorie A du greffier comme vous l'avez annoncé lors d'une prestation de serment devant 343 greffiers en 2021 à Dijon.

Hier, 3 juillet 2023, un mouvement de grève massif dans les juridictions a été constaté.

Aujourd'hui, 4 juillet, le Directeur des Services Judiciaires n'annonce rien de plus que la fameuse grille des CPIP 2018, sans la seconde phase sur le statutaire sur le A qui reste toujours hypothétique.

L'UNSa SJ entend donc les collègues et leur permet par ce préavis de pouvoir continuer à faire entendre leur colère à laquelle vous restez sourd !

L'UNSa SJ exige la mise en place d'un protocole d'entrée en négociation dans les heures ou les jours à venir pour que soit inscrite une ligne dans le budget 2024 pour permettre le début de ce passage en catégorie A de tous les greffiers.

La Justice était pratiquement à l'arrêt ce 3 juillet, entendez les personnels sans quoi, elle le sera encore dans les jours à venir !

Le Bureau National de l'UNSa SJ,